



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Stratégie 2025-2030 pour répondre aux grands enjeux de santé publique







## Sommaire



**Notre vision,  
nos missions  
et nos valeurs**



**Nos  
principes  
d'action**



**Un contexte  
et des risques  
changeants**



**Nos  
priorités  
2025-2030**

# L'agence scientifique au service de la santé de tous

**S**anté publique France, agence nationale de santé publique, apporte une expertise scientifique unique au service du développement de la prévention, de la protection et de l'amélioration de la santé de tous, adaptée aux spécificités territoriales. Cette expertise se déploie à travers une triple mission : surveiller l'état de santé des populations, protéger, anticiper et intervenir face aux risques sanitaires, et enfin, prévenir par l'information des publics et la promotion de la santé. Ces missions, définies dans le Code de la santé publique\*, font de l'agence un acteur clé pour l'aide à la décision, la définition, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques de santé.

Santé publique France appréhende la santé dans toutes ses dimensions physiques et mentales, en tenant compte des pathologies chroniques ou infectieuses, de l'impact de l'environnement ou de la santé au travail. Son objectif constant est de favoriser des environnements et comportements propices à la santé. Grâce à ses seize cellules régionales, l'agence est ancrée dans les territoires, ce qui lui permet de répondre aux besoins et spécificités de chaque région.

## Des défis multiples et interdépendants

Le vieillissement de la population, l'accroissement des inégalités sociales et territoriales, les conséquences du dérèglement climatique et du déséquilibre des écosystèmes, la multiplication des menaces sanitaires et les mutations technologiques transforment profondément notre société. Ces évolutions redéfinissent les enjeux de la santé publique.

Ces phénomènes interagissent et s'intensifient mutuellement, exerçant une pression croissante sur le système de santé. Combinés aux facteurs de vulnérabilité des populations, comme le poids des maladies chroniques et les inégalités, ils se traduisent déjà par des impacts visibles sur la santé humaine et leur prise en charge.

La crise du Covid-19 a révélé cette réalité avec une acuité particulière, et a également souligné l'importance cruciale des interactions entre les pathogènes, les espèces et les milieux de vie, rappelant la nécessité d'aborder la santé selon le principe « une seule santé ».

## Notre ambition

### CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉVENTION

Face à cette réalité, Santé publique France porte une conviction forte : l'amélioration de la santé par la prévention et la promotion de la santé accompagnées d'une offre de soins adaptée, constituent un préalable pour renforcer la résilience des populations et améliorer la santé de tous. Une prévention efficace limite la survenue des pathologies et contribue ainsi à réduire les dépenses de santé. Notre ambition n'est pas simplement de nous adapter aux contraintes, mais de devenir un levier de transformation.

La santé se construit bien au-devant du soin : elle se façonne dans les environnements quotidiens, les comportements, les politiques d'aménagement, d'éducation, d'alimentation, de mobilité. C'est pourquoi, nous contribuons à inscrire la santé dans toutes les politiques publiques, tous les territoires, tous les parcours de vie.

Pour concrétiser cette ambition transformatrice, Santé publique France s'appuie sur un atout majeur : son expertise scientifique unique et sa capacité à la traduire en actions concrètes.

## Notre expertise scientifique UN LEVIER D'ACTION INDISPENSABLE

L'agence incarne un continuum de la connaissance à l'action et de la surveillance à la prévention. Ce continuum fait de Santé publique France une agence à la fois productrice de connaissances scientifiques de référence, réactive en cas d'alerte ou de crise, et un acteur clé de la prévention et de la promotion de la santé.

Santé publique France mobilise son expertise pour collecter et produire les données scientifiques robustes permettant un diagnostic fiable de l'état de santé des populations. Cette expertise permet d'anticiper, préparer et adapter la réponse en situation de menace afin de protéger la population. Elle sert également à identifier, développer, déployer et soutenir des interventions efficaces en faveur de la santé.

Dans un monde où l'information circule rapidement mais où la désinformation progresse, l'engagement de l'agence à produire des données fiables, indépendantes et accessibles est essentiel.

Au croisement de la décision publique et de l'engagement des acteurs de terrain, entre la surveillance et l'intervention, entre l'alerte et la prévention, l'agence occupe une position de référence dans l'écosystème de santé. Cette position lui confère une responsabilité particulière pour éclairer les décisions, orienter et évaluer les politiques publiques et également mobiliser l'ensemble des acteurs pouvant avoir un impact en santé publique ainsi que la société face aux défis sanitaires actuels et futurs.

La complexité des défis actuels exige une approche décloisonnée et collaborative. C'est pourquoi Santé publique France fonde son action sur l'expertise, l'ouverture et le dialogue avec la société et les parties prenantes, sur le travail en réseau et partenarial, et sur des méthodes innovantes.

L'agence est résolue à renforcer ses alliances avec l'ensemble des parties prenantes : professionnels de santé, collectivités territoriales, associations, entreprises, chercheurs, citoyens. Sa capacité à fédérer ces acteurs autour d'objectifs communs et à coordonner leurs actions est déterminante pour transformer durablement le système de santé.

Cette transformation ne peut se faire sans une attention constante aux spécificités territoriales et aux inégalités sociales. Santé publique France s'engage à être présente là où les besoins sont les plus grands, là où son action peut avoir l'impact le plus fort sur la réduction des inégalités de santé.

## Nos engagements

### REFORCER NOTRE POSITIONNEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

Dans cette perspective, Santé publique France souhaite renforcer son positionnement en santé publique au sein de toutes les politiques publiques, au niveau national et dans tous les territoires. Pour les cinq prochaines années, nous nous engageons à concentrer nos efforts sur trois axes stratégiques qui incarnent notre détermination à anticiper les risques majeurs, à produire des connaissances de référence et à contribuer au développement de la prévention dans le système de santé et dans la société.

Nos priorités sont définies au regard des menaces et des grands défis d'aujourd'hui et de demain ayant un impact sur la santé. Ces priorités pourront nécessiter que l'agence adapte son organisation, ses

outils et ses interactions avec ses partenaires. Elles traduisent notre volonté d'être à la hauteur des défis sanitaires contemporains, en mobilisant pleinement notre expertise scientifique, notre capacité d'innovation et notre ancrage territorial. Il est essentiel de renforcer la production des connaissances et leur transférabilité pour l'aide à la décision des politiques publiques. L'agence est garant de la prise en compte des fardeaux différentiés selon les territoires et des inégalités sociales et territoriales de santé. Cette territorialisation se traduit, en particulier par les alliances synergiques, complémentaires et de confiance avec les Agences régionales de santé.

**« Nos priorités traduisent notre volonté d'être à la hauteur des défis sanitaires contemporains en mobilisant notre expertise scientifique, notre capacité d'innovation et notre ancrage territorial. »**

Cette stratégie est déclinée de manière opérationnelle au travers de la programmation de l'agence, présentée et votée chaque année par son conseil d'administration. Son bilan annuel permet d'en faire le suivi et de mettre en place les adaptations nécessaires pour faire face aux enjeux de santé publique. En outre, le suivi de la performance de l'agence fait l'objet d'un contrat d'objectifs et de performances (COP) entre Santé publique France et le ministère chargé de la santé pour la période 2024-2028.

C'est avec cette vision et cette détermination que nous abordons les années à venir. Conscients de l'ampleur des défis, mais confiants dans notre capacité collective à les relever, nous sommes tous mobilisés au service d'un objectif commun : permettre à chacun de vivre en bonne santé, le plus longtemps possible, sur l'ensemble du territoire national.

\* Article L1413-1 du Code de la santé publique modifié par ordonnance n°2016-462 du 14 avril 2016. L'agence a pour missions : 1<sup>e</sup> L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ; 2<sup>e</sup> La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ; 3<sup>e</sup> La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ; 4<sup>e</sup> Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ; 5<sup>e</sup> La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ; 6<sup>e</sup> Le lancement de l'alerte sanitaire.

# Notre vision

La santé est plus que jamais une priorité pour notre société, et les enjeux de santé publique sont par nature complexes et multidimensionnels. Face aux risques sanitaires et à l'accroissement des inégalités (sociales, de genre et environnementales), il est indispensable de promouvoir une approche fondée sur la science et une action concertée et intégrée de la santé dans l'ensemble des politiques publiques, en mobilisant tous les acteurs de la société dans une finalité de prévention.

# Nos missions

Santé publique France se met au service de la santé des populations et d'un environnement durable, sûr et sain pour les générations d'aujourd'hui et de demain. L'agence apporte une expertise scientifique de référence au service du développement de la prévention, de la protection et de l'amélioration de la santé de tous.

Que ce soit pour des événements de santé dits à cinétique lente, pour lesquels le fardeau croît lentement dans le temps et dont la réponse est le plus souvent sur un temps long (ex. : maladies chroniques), ou des événements de santé dits à cinétique rapide, dont la progression est rapide dans le temps et nécessite une réponse urgente (ex. : maladies infectieuses), l'agence recueille et analyse des informations de manière à décrire les événements de santé, évaluer le fardeau des maladies et comprendre les déterminants ou les causes, et ce, afin de proposer des recommandations aux pouvoirs publics pour mettre en place des mesures de gestion et de contrôle, et des actions de prévention alignées sur les priorités de santé publique fixées par le ministère chargé de la santé.



- Surveillance épidémiologique de l'état de santé des populations
- Veille sur les risques sanitaires menaçant les populations
- Alertes des pouvoirs publics des événements sanitaires menaçants

- Anticipation et préparation de la réponse aux menaces
- Réponse aux menaces et aux crises sanitaires

- Promotion de la santé
- Réduction des risques pour la santé
- Développement de la prévention et de l'éducation pour la santé

# Nos valeurs

## L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Nous agissons au service de la santé de tous, en conjuguant expertise scientifique et dialogue constant avec l'ensemble des acteurs de la société. Notre mission de service public guide l'impartialité de nos travaux et recommandations.

## L'ÉQUITÉ

Nous nous engageons à intégrer la santé dans toutes les politiques dans un esprit d'équité sociale et territoriale. Notre action privilégie une approche universelle proportionnée, avec une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

## L'ÉTHIQUE EN SANTÉ PUBLIQUE

Nous exerçons nos missions dans le respect des principes fondamentaux de l'éthique en santé publique : rigueur scientifique, transparence de l'information, respect des libertés individuelles et refus de toute stigmatisation. Il s'agit de proposer des actions probantes, respectueuses de l'équilibre des libertés et de l'autonomie individuelles et collectives.

# Nos principes d'action

01

**La mise en œuvre des missions de l'agence et les conditions de réussite s'appuient sur trois principes :**

## L'expertise

Notre expertise scientifique est indépendante et est un fondement de notre action. Fondée sur des méthodologies rigoureuses, elle garantit la production de connaissances fiables en santé publique. Nous publions des avis et notes d'aide à la décision publique relevant de la charte de l'expertise sanitaire en nous appuyant sur une expertise collégiale externe ou institutionnelle interne. Ainsi, nous éclairons le débat en permettant aux acteurs de la société de s'en emparer et contribuons à des décisions de santé publique plus efficaces.

02

## L'ouverture

Notre mission d'intérêt général exige une démarche d'ouverture permanente vers la société. En rendant accessibles nos connaissances et nos données en Open Data, nous favorisons leur appropriation par tous. Le dialogue continu avec nos parties prenantes incarne une démocratie en santé moderne, tant au niveau national que territorial.

03

## L'innovation

Face aux enjeux sanitaires émergents, nous développons une culture de l'innovation. Notre ambition est d'intégrer de nouvelles méthodes et technologies pour mieux anticiper et agir face aux risques sanitaires. En modernisant nos outils et en expérimentant de nouvelles approches, nous préparons la santé publique de demain.



# **Un contexte et des risques changeants**

Ces dernières décennies sont marquées par les conséquences des bouleversements de l'écosystème du vivant et des contextes sociodémographiques. Parmi les tendances globales ayant un effet sur la santé, l'agence en retient plus particulièrement cinq. La nature systémique planétaire de ces grandes tendances ainsi que leurs interactions nombreuses complexifient les enjeux et leurs approches.

## Transition démographique : vieillissement de la population et diminution de la fécondité

### CONTEXTE

À l'instar d'un grand nombre de pays, la population française vieillit, situation conjoncturelle liée à plusieurs facteurs (dont la diminution de la fécondité et de la fertilité). La part des personnes âgées de plus de 65 ans augmente, passant de 20 % en 2018 à une projection à 27 % en 2050\*. Le vieillissement s'accompagne physiologiquement d'une plus grande vulnérabilité de la santé. Les personnes âgées portent majoritairement le fardeau des maladies chroniques, elles cumulent des facteurs de risques, sont particulièrement sensibles aux épidémies et exposées aux effets des changements climatiques. En miroir, la population plus jeune et active diminue, devant relever un

double défi : soutenir l'économie du pays tout en assurant l'accompagnement des générations plus âgées.

### CONSÉQUENCES EN SANTÉ

Le vieillissement de la population s'accompagne d'une forte augmentation du fardeau des pathologies chroniques et des polyopathologies, exerçant une pression croissante sur le système de santé. Cela entraîne aussi des limitations fonctionnelles, une dégradation de la qualité de vie et une perte d'autonomie, nécessitant une adaptation des organisations sociales et des dispositifs de prise en charge. Dans ce contexte, le vieillissement de la population constitue un enjeu de santé publique déterminant.

Par ailleurs, la charge physique et mentale accrue des plus jeunes aura aussi un impact direct sur leur propre santé.

### ORIENTATION

L'agence renforcera la surveillance épidémiologique des maladies et polyopathologies et contribuera à préparer l'avancée en âge pour prévenir les incapacités et améliorer la qualité de vie.

\* Pyramides des âges – Projections de population 2021-2070 – Scénarios, Insee, consultation janvier 2025.

## Inégalités sociales et territoriales

### CONTEXTE

Les inégalités socio-économiques se sont accentuées avec la Covid-19. En 2022, le taux de pauvreté en France était de 15,4 %, soit 9,8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire\*. De nombreuses études ont établi l'influence des déterminants sociaux sur la santé, exposant les populations les plus précaires à des conditions défavorables : augmentation de la consommation de produits de faible qualité nutritionnelle, pénibilité professionnelle, faible littératie en santé et accès limité à la prévention et aux soins. D'autres facteurs structurels peuvent être à l'origine d'inégalités de santé comme le genre ou la vulnérabilité de certains groupes de population (ex. : enfants, femmes enceintes, personnes âgées, familles monoparentales, population immigrée...).

### CONSÉQUENCES EN SANTÉ

Les écarts en termes d'années de vie vécues en bonne santé persistent entre les populations les plus favorisées socioéconomiquement et les populations qui le sont moins. Ainsi, on observe une moins bonne chance de survie après un cancer, une augmentation des hospitalisations et de la mortalité pour certaines maladies cardio-neuro-vasculaires plus importantes chez les personnes vivant en situation de défaveur sociale et économique ou ayant un faible niveau de littératie. Elles sont également plus exposées aux facteurs de risques, comme une plus grande consommation de tabac ou encore un surpoids chez les enfants et les adultes. Les inégalités sociales de santé agissent dès l'enfance et peuvent se maintenir tout au long de la vie. Les inégalités de genre en santé se traduisent

par certains risques plus élevés (ex. : surpoids, un niveau d'activité physique plus faible) et des prises en charge pour le soin des femmes moins bonnes comparativement aux hommes.

### ORIENTATION

L'agence renforcera son action dans toutes les politiques publiques pour agir sur les déterminants structurels des populations défavorisées et vulnérables. Elle renforcera sa stratégie d'universalisme proportionnée en matière de prévention et promotion de la santé.

\* Insee Premières n°2063, juillet 2025.

# Changements climatiques, perte de la biodiversité et pollutions chimiques

## CONTEXTE

Les changements climatiques avec le déséquilibre des écosystèmes modifient les conditions hydrologiques et météorologiques, avec des impacts de plus en plus visibles sur l'environnement et la capacité des populations à s'adapter. L'Europe est marquée par une forte accélération du réchauffement climatique. Le bouleversement des écosystèmes se traduit par l'épuisement des ressources naturelles, une perte de la biodiversité et la modification des interactions entre les espèces par l'action de l'homme (déforestation, agriculture, infrastructures lourdes, modifications des sols) qui ont pour conséquence l'émergence d'agents pathogènes qui s'adaptent à la population humaine qui n'a jamais été exposée. Ainsi, le réchauffement climatique favorise l'émergence de maladies vectorielles dans des régions où elles étaient absentes. Le recours plus fréquent à des produits chimiques utilisés dans divers domaines est source de pollutions et de contaminations des environnements de vie, de l'air et produits de consommation. Les émissions industrielles, les transports aux énergies fossiles contribuent également à la dégradation de la qualité de l'air.

Les causes et les effets de ces bouleversements environnementaux sont interdépendants et nécessitent d'être appréhendés dans une vision holistique pour mieux comprendre les mécanismes de leurs interactions.

## CONSÉQUENCES EN SANTÉ

Les changements climatiques, la perte de la biodiversité et les pollutions ont une incidence sur la santé des populations et participent à creuser les inégalités de santé des populations présentant des vulnérabilités. Il en est ainsi, par exemple, de l'impact des îlots de chaleur en milieu urbain sur les populations vivant en zones défavorisées ou sur les personnes vulnérables comme les personnes âgées et les enfants, et dont l'infrastructure environnementale et celle des logements n'ont pas été conçues pour faire face aux hautes températures. L'émergence des agents à transmission vectorielle au sein de populations jamais exposées est à l'origine d'épidémies de grande ampleur. Les impacts des milieux de vie et des expositions aux substances chimiques sur la santé humaine sont de mieux en mieux connus mais de nombreuses inconnues demeurent qu'il convient de documenter.

## ORIENTATION

L'agence améliorera la connaissance des déterminants de l'impact des changements climatiques ou des expositions aux substances chimiques sur la santé afin d'éclairer les décideurs des politiques publiques, d'outiller les acteurs pouvant agir sur la modification des facteurs environnementaux et d'informer, développer et déployer des actions de prévention auprès de la société civile. Une attention particulière sera donnée aux interactions entre facteurs de risques environnementaux, inégalités sociales et vulnérabilité territoriale puisqu'il est également documenté que les risques environnementaux touchent plus particulièrement les populations en situation de vulnérabilité et diffèrent en fonction des territoires.



# Augmentation de la fréquence et de l'ampleur des menaces et urgences sanitaires

## CONTEXTE

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'accroissement de la fréquence et de l'ampleur des menaces et urgences sanitaires observés depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il peut s'agir de menaces infectieuses (les plus fréquentes), d'accidents biologiques/chimiques/radiologique/nucléaires ou d'événements climatiques. Les événements à effets à cinétique rapide tels que l'augmentation des températures, les feux et incendies, les pluies diluviales, les sécheresses, les inondations ou les tempêtes et cyclones liés à des événements climatiques extrêmes sont appelés à augmenter en intensité et en fréquence.

## CONSÉQUENCES EN SANTÉ

Les menaces et urgences sanitaires impactent très fortement la santé des populations lorsqu'elles ne peuvent pas être suffisamment anticipées et contrôlées. Les conséquences sur la santé sont multiples et peuvent se décliner en cascade : de manière immédiate, des répercussions sur la morbidité et la mortalité en fonction du type d'événement, à moyen terme une morbidité qui s'aggrave et qui peut engorger le système de soins ; enfin, à plus long terme, des séquelles fonctionnelles et invalidantes détériorant la qualité de vie ou encore la santé mentale, tel le syndrome de stress post-

traumatique. Les populations fragiles (par leurs conditions de vie ou de santé, les âges extrêmes) sont le plus durement touchées.

## ORIENTATION

L'agence continuera de développer sa capacité d'anticipation, de préparation, de détection et de réponse aux urgences et crises sanitaires ainsi qu'à leur conséquence à moyen et long terme. Un effort sera particulièrement porté sur la modernisation des outils de détection et d'analyse des données.

# Évolution technologique/numérique et conséquences sur l'organisation sociale

## CONTEXTE

Les progrès technologiques, notamment dans le domaine du numérique, permettent l'accès et le traitement d'un volume de données croissant. Les analyses croisées de données de santé et environnementales permettront de mieux identifier certains déterminants. Ils ont dans le même temps fortement modifié les modalités d'accès à l'information et d'échanges entre les personnes au travers des nombreux outils numériques, ont ouvert également des opportunités pour l'offre de consommation et d'activités numériques professionnelles ou de loisir. Ces changements profonds ont une incidence sur l'évolution des comportements, sur l'offre des environnements de vie et sur l'organisation sociale. La possibilité d'accès à distance à de nombreux services et la disponibilité de nombreux réseaux sociaux numériques ont pour conséquence de minimiser la mobilité et d'augmenter la sédentarité dans le quotidien de vie. Les espaces de vie numériques deviennent le terrain de prédilection des interactions à distance entre les individus ou entre individus et « objets virtuels », au détriment des

échanges physiques de plus en plus limités. Tous ces changements ne sont pas sans effets sur la santé physique et mentale. En démultipliant l'accès à l'information, les outils du progrès ont aussi accru l'exposition à la désinformation et les risques qui peuvent en découler concernant les fausses informations en santé.

## CONSÉQUENCES EN SANTÉ

Les opportunités du numérique permettent une accélération de la connaissance et de l'expertise au bénéfice de la santé publique, notamment dans le cadre de la préparation et réponse face aux menaces sanitaires, des méthodes d'analyses en modélisation ou des interventions en prévention et promotion de la santé. Si la révolution numérique est une opportunité de progrès en santé, elle peut également être un facteur de détérioration. La réduction de l'activité physique et l'augmentation de la sédentarité ont des conséquences sur la santé, avec l'augmentation des facteurs de risques comme le surpoids et l'obésité, des pathologies chroniques, dont les maladies cardio-métaboliques avec des conséquences cardio-neuro-

vasculaires les cancers et les maladies ostéoarticulaires. L'hyperconnectivité des espaces numériques avec des temps élevés passés devant les écrans affecte également la qualité du sommeil. Elle peut accroître l'isolement des individus, entraîner des troubles de la concentration et de l'apprentissage, notamment chez les enfants, adolescents et jeunes adultes, ou des troubles de la santé mentale. C'est donc dès le plus jeune âge que les comportements néfastes pour la santé liés aux activités numériques peuvent s'installer et doivent être prévenus.

## ORIENTATION

L'agence se saisira des opportunités offertes par le numérique et par l'intelligence artificielle pour moderniser ses outils de recueil des données, d'analyse et de productions et restitutions pour l'aide à la décision. L'agence développera la connaissance des facteurs et conséquences sur la santé physique et mentale de la mutation numérique opérée à grande vitesse. Elle contribuera à promouvoir une information fiable, compréhensible et transparente.

# Nos priorités 2025-2030

**Nos priorités incarnent notre engagement à mettre notre expertise scientifique de référence au service de la prévention, de la protection et de l'amélioration de la santé de tous. Elles répondent aux défis actuels et futurs de la santé publique, en s'appuyant sur notre capacité à produire des connaissances scientifiques fiables et à les transformer en actions concertées.**

**Ces priorités s'inscrivent dans la logique du continuum de la connaissance à l'action. Elles sont définies et seront adaptées selon les moyens de l'agence.**

## Notre démarche de définition des priorités

Le choix des priorités de l'agence repose sur :

- le fardeau des maladies, leurs conséquences sur la mortalité, sur la qualité de vie, sur les populations vulnérables ainsi que leur impact sur le système de soins et l'organisation sociale ;
- les évolutions et grandes tendances influençant la santé et le fardeau des maladies, telles que le vieillissement de la population, les inégalités sociales et territoriales, les changements climatiques et le déséquilibre des écosystèmes avec l'exposition à la pollution anthropique, l'augmentation du nombre et de l'ampleur des menaces et urgences sanitaires, ainsi que les transformations liées aux progrès technologiques et numériques ;
- les actions de prévention et de promotion de la santé les plus efficaces pour améliorer la santé publique.

Les maladies non transmissibles et les traumatismes constituent la part majoritaire du fardeau sanitaire, leur survenue et leurs conséquences s'inscrivant dans une temporalité lente. En 2021, neuf des dix premières causes de ce fardeau, en termes d'années de vie vécues avec incapacité, étaient des maladies non transmissibles (cardiopathies ischémiques, douleurs lombaires, accidents vasculaires cérébraux, cancer de l'appareil respiratoire, maladie

d'Alzheimer et autres démences, chutes, troubles dépressifs, diabète). Ces pathologies représentent la part la plus élevée des dépenses de soins (données de la Caisse nationale d'Assurance Maladie, 2024).

Les maladies infectieuses contribuent au fardeau selon une temporalité plus rapide et peuvent avoir des impacts majeurs sur la santé des populations en raison de leur caractère transmissible, surtout quand la transmission des maladies s'effectue de personne à personne ou par le biais d'espèces vecteurs de pathogènes pour l'homme. C'est le cas des épidémies telles que la pandémie de Covid-19 ou des épidémies à transmission vectorielle, comme la dengue ou le chikungunya, ou zoonotique. Avec le réchauffement climatique, l'implantation des vecteurs de ces maladies à des latitudes

où ils n'existaient pas fait craindre l'émergence d'épidémies au sein de population dites naïves sur le plan immunitaire vis-à-vis de ces pathogènes.

Un certain nombre de maladies infectieuses sont aujourd'hui rares du fait de mesures de prévention efficaces (ex. : les maladies à prévention vaccinale). Ces maladies restent une menace car toute diminution de la couverture vaccinale (ex. : rougeole) ou l'adaptation du pathogène (ex. : méningocoque, pneumocoque, grippe) modifient l'impact sur la santé des populations. Elles justifient de maintenir leur contrôle, par la vaccination notamment.

Les priorités s'appuient également sur une meilleure caractérisation des expositions et des fardeaux liés aux risques environnementaux et professionnels.

**L'agence établit ses priorités d'action en prévention et promotion de la santé sur la base des connaissances scientifiques, des fardeaux, des interactions entre les déterminants comportementaux et environnementaux, des modes de transmission des maladies, de la possibilité de modifier certains facteurs de risques, de prévenir la transmission des pathogènes ou d'atténuer la sévérité des maladies.**

**Dans un contexte d'accroissement des menaces sanitaires, l'agence doit disposer d'un dispositif de surveillance robuste permettant la détection précoce des maladies et de leurs déterminants, afin d'agir pour organiser une réponse efficace visant à prévenir, anticiper et protéger.**

**Les priorités suivantes constituent le fil conducteur de la stratégie 2025-2030.  
Elles sont mises en œuvre par la mobilisation des trois principes d'action  
(expertise, ouverture et innovation) de l'agence.**



## Consolider notre capacité d'anticipation et de réponse réactive pour faire face aux menaces sanitaires

- Renforcer, moderniser et accroître l'agilité de notre capacité d'intervention (au niveau national et régional) face aux menaces pour la santé des populations :
  - développer des dispositifs permettant une détection précoce, en temps proche du réel, pour une réponse rapide aux alertes ;
  - dématérialiser les systèmes de surveillance pour améliorer leur efficacité ;
  - maintenir des capacités d'investigation ;
  - maintenir une capacité d'expertise microbiologique et contribuer à la surveillance génomique des maladies infectieuses et des émergences ;
  - renforcer et développer des outils en appui à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
  - renforcer les compétences et la mobilisation de la réserve sanitaire ;
  - maintenir les stocks stratégiques des produits de santé de l'État en condition opérationnelle dans l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.
- Contribuer à modéliser la dynamique d'évolution des maladies infectieuses.
- Assurer un suivi épidémiologique post-événements majeurs.

---

Ces priorités seront développées dans un des six enjeux du programme de travail de l'agence : « Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique ».

---



## Développer notre expertise pour mesurer, évaluer l'ampleur des maladies et des facteurs de risques

- Évaluer, hiérarchiser et surveiller le fardeau des maladies à l'échelle nationale et à l'échelle d'un maillage géographique infra-départemental.
- Mieux caractériser des déterminants et facteurs de risques des inégalités sociales et territoriales en santé, notamment :
  - les habitudes de vie et comportements ;
  - les environnements et milieux de vie.
- Mesurer et évaluer l'impact sur la santé des expositions environnementales physiques et chimiques (professionnelles et sociales), incluant les polluants.
- Évaluer les interactions entre les facteurs de risques et l'écosystème du vivant selon le principe « une seule santé ».
- Évaluer l'impact sur la santé du changement climatique.

---

Ces priorités s'appuient notamment sur les deux enjeux du programme de travail de l'agence « Fardeau des maladies et de leurs déterminants » et « Santé environnementale, environnements de travail ».

---



## Renforcer notre impact sur la santé dans toutes les politiques publiques

- Encourager les comportements les plus favorables à la santé, notamment à l'aide de campagnes de marketing social :
  - réduire le tabagisme et la consommation d'alcool, les deux premiers facteurs responsables d'une morbidité et mortalité élevées et évitables ;
  - promouvoir une alimentation saine ;
  - encourager l'activité physique et la réduction de la sédentarité.
- Renforcer la prévention par des services d'aide à distance en santé accessibles à tous, notamment dans le champ des addictions.
- Outiller les acteurs et les citoyens pour rendre les environnements plus favorables à la santé :
  - réduire les expositions environnementales, y compris aux polluants ;
  - promouvoir les adaptations au changement climatique ;
  - réduire l'exposition des enfants et des jeunes au marketing pour des produits de mauvaise qualité nutritionnelle et pour l'alcool ;
  - réduire l'accessibilité des produits défavorables à la santé.
- Promouvoir les facteurs d'une bonne santé mentale :
  - Développer l'acquisition de compétences psycho-sociales.
- Assurer un bon départ dans la vie dès les 1000 premiers jours.
- Contribuer à préparer l'avancée en âge :

• contribuer à améliorer le dépistage des maladies non transmissibles et de leurs facteurs de risques (hors comportements et environnement de santé) ;  
 • contribuer à améliorer le contrôle des maladies chroniques à risque de complications pour prévenir les incapacités et améliorer la qualité de vie.

### ○ Renforcer les actions auprès des populations les plus vulnérables.

○ Réduire les inégalités de genre et améliorer la santé des femmes.

○ Renforcer l'identification des interventions efficaces et l'évaluation d'actions prometteuses en prévention et promotion de la santé ainsi que le déploiement des actions probantes.

---

*Ces priorités sont développées notamment à travers l'enjeu « Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations » du programme de travail de l'agence.*

---

**Les orientations de la stratégie 2025-2030 s'appliquent à l'hexagone, à la Corse et aux territoires ultramarins.**

**Les inégalités sociales et territoriales de santé sont prises en compte dans toutes les actions de l'agence.**

**L'agence modernise ses outils numériques en santé pour améliorer la réactivité, la qualité et la précision de ses productions.**



**Santé publique France**  
12, rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice Cedex  
Tél. : 01 41 79 67 00 (standard)  
Fax : 01 41 79 67 67

[santerepubliquefrance.fr](http://santerepubliquefrance.fr)

Retrouvez-nous sur :

